

Colloque international interdisciplinaire

73^{ème} anniversaire de la libération des camps



La Loi à l'épreuve de la Déportation

Ou la part du risque face aux lois mises au service du mal

du 15 au 17 mars 2018

à l'Université catholique de Lille
60 Bd Vauban – salle 247

Coût : 20 € ; gratuit pour les étudiants
et moins de 26 ans – Inscription obligatoire

Renseignements & Inscriptions :
06 82 54 95 07 ou
cathy.leblanc@univ-catholille.fr

Jeudi 15 mars 2018

INTRODUCTION THEORIQUE

9.30-9.45 Cathy LEBLANC, professeur en philosophie, UCLille, BDK, AFMD-DT59, UCL. & Sylvie HUMBERT, professeur en histoire des institutions, C3RD, AFHJ, Introduction

9.45-10.15 Catherine VIALLE, professeur en théologie, UCLille
La Loi dans l'Ancien Testament

LES LOIS CRIMINELLES

10.15-10.45 Monique HEDDEBAUT, professeur agrégé d'histoire
Les Lois de Nuremberg

10.45-11.00 Questions

11.00-11.15 PAUSE

11.15-11.45 Jean-François REY, professeur honoraire de philosophie, de l'IUFM. *La Loi et le Mal, autopsie d'une perversion*

11.45-12.00 Questions

12.00-12.30 Odile LOUAGE, professeur d'histoire, AFMD-DT59
La Loi du sang, lecture de l'ouvrage de Johann Chapoutot

12.30-12.45 Questions

PAUSE DEJEUNER

14.30-15.00 Hans BÖTTCHER, magistrat, TGI Lübek (Allemagne), *La Loi et la Justice (au double sens du terme)*.

15.00-15.45 Questions

LA LOI MORALE

15.45-16.15 Dominique DURAND, Président du Comité International Buchenwald-Dora et Kommandos, *La Loi morale dans les camps*

16.15-16.30 Questions

16.30-16.45 PAUSE

16.45-17.15 Christophe PERRIN, Chercheur associé de l'UCLouvain, *Une loi pour les chiens ? De Kant à Auschwitz*

17.15-17.30 Questions

Vendredi 16 mars 2018

9.30-10.00 Jean-François PETIT, professeur en philosophie à l'ICP, *L'expérience d'Emmanuel Mounier en prison. Un rapport singulier à la loi*

10.00-10.15 Questions

10.15-10.45 Sylvie HUMBERT, professeur des universités catholiques en histoire des institutions, C3RD, AFHJ, *Une nouvelle approche de la justice pénale internationale des risques humains causés par des lois criminelles*

10.45-11.00 Questions

11.00-11.15 PAUSE

LES CONSEQUENCES DESTRUCTRICES

11.15-11.45 Serge Raymond, expert en psychiatrie légale, FMD, *La Blessure psychique*

11.45-12.00 Questions

12.00-12.30 Mary HONAN, Docteur en littérature, Mater Dei, Dublin (Irlande), *Le statut de la victime dans la littérature enfantine de la Shoah*

12.30-12.45 Questions

PAUSE DEJEUNER

14.30-15.00 Stanislas DEPPEZ, chercheur en philosophie, Ethics-UCLille, *Civilisation, loi et shoah. Réflexions sur les Allemands de Norbert Elias*.

15.00-15.15 Questions

RESISTANCE ET DETOUR

15.15-15.45 David PETTIGREW, professeur en philosophie et études génocidaires, SCSU (USA), *A propos de Varian Fry*

15.45-16.00 Discussion

16.00-16.15 PAUSE

16.15-16.45 Pierre OUTTERYCK, Irhis (Lille), *Charles de Gaulle / Martha Desrumaux, Les Dangers d'une transgression. La loi du genre ?*

16.45-17.00 Questions

17.00-17.30 Discussion

Samedi 17 mars 2018

JOURNEE REPRESENTATIVE

9.00-9.30 Eric PENET, Professeur agrégé d'allemand, Docteur en civilisation allemande, chercheur associé au laboratoire CECILLE, Université Lille SHS. *L'application des lois raciales à l'architecture*

9.30-10.00 Jean-Paul JEAN, président de chambre à la Cour de Cassation, AHJUCAF, *Assumer les conséquences des lois de Vichy*

10.00-10.15 Questions

10.15-10.30 PAUSE

10.30-11.00 Mathilde BOULAINGUIEZ, Florent TOFFIN, étudiants en master MEFF à Lille 3, à propos de *Sophie Scholl et la Rose Blanche*.

11.00-11.30 Denis Salas, magistrat, AFHJ, *Autour du procès Eichmann*

11.30-12.00 Cathy Leblanc, professeur en philosophie, UCLille, CRIBED, *La conscience de Eichmann*

12.00-12.30 Questions

Ce colloque a été rendu possible grâce aux membres du CRIBED, Centre International de Recherche sur la Barbarie et la Déshumanisation
Equipe soutenue par la FIUC

Toute modification du programme sera signalée sur www.cathyleblanc.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____

PRENOM : _____

Mail : _____

Adresse postale : _____

Tél.(obligatoire) _____

Inscription au colloque : 20 euros
sauf moins de 26 ans et demandeurs d'emploi

Les repas sont payants : Merci d'entourer la réponse utile (l'inscription au repas doit être envoyée avant le 20 février).

jeudi midi : 25.00 euros

vendredi midi : 25.00 euros

TOTAL : _____

Merci de libeller votre règlement à l'ordre de l' « Institut Catholique de Lille », et de l'envoyer à Faculté de Théologie, 60 Bd Vauban – CS 40109 – 59016 LILLE Cédex.

L'inscription, même gratuite, est obligatoire
Vous pouvez soit renvoyer ou remettre ce coupon à la Faculté de théologie, soit vous inscrire auprès de Cathy Leblanc en écrivant à cathy.leblanc@univ-catholille.fr

Date limite d'inscription officielle :

Lundi 12 mars 2018

La lettre

La tradition de ce colloque annuel est de mettre un thème à l'épreuve d'un contexte de situation extrême bien particulier : celui de la Déportation des populations juives mais aussi de tous les indésirables de l'extrême droite nazie. Nous questionnerons cette année la loi dans tous ses aspects :

L'appareil légal qui fournira aux acteurs de l'appareil politique extrémiste de quoi transporter les populations incriminées dans des camps de natures diverses allant du camp de travail au camp d'extermination, de quoi faire périr une partie de ces populations selon des méthodes relevant du génie technique mis au service de la barbarie et de la haine. La grande question que nous nous posons est celle de savoir comment des lois criminelles peuvent être rédigées en toute impunité, puis publiées mais surtout suivies par des citoyens obéissants dont le niveau de culture n'avait rien à envier à d'autres, ce qui nous amènera à un autre questionnement : celui de la culture de la haine et de la violence mais aussi celui de la contamination, de Nuremberg à nos jours.

Cette enquête nécessite un éclairage sur la notion de « loi ». Qu'est-ce qu'une loi ? Qu'est-ce que la loi ? Comment peut-elle devenir un référent éthique et spirituel, régir des comportements, décider du destin de tout un peuple ?

La loi, c'est aussi la loi morale à l'œuvre dans l'incarcération, l'emprisonnement, dans des lieux improbables où règne la barbarie organisée, cette loi qui, en dépit de tout pousse les uns à s'enquérir des autres, à éprouver le souci de l'altérité. Nous la retrouvons à l'œuvre dans les communautés juives, dans les communautés communistes, dans les communautés féminines de Ravensbrück...

Cette étude thématique posera la question de ce qui se vit autour des lois criminelles : que se passe-t-il au niveau individuel et judiciaire pour ceux qui appliquent ces lois ? La temporalité est importante ici : il y a d'abord le moment de l'impunité : aucun risque pour ceux qui appliquent le système. Les risques augmentent ensuite, quand vient le temps de la condamnation. Il y a aussi ceux qui choisissent de lutter, d'entrer en résistance. Pour eux, la temporalité du risque est inversée : il est très présent d'abord, puisque, opposants au système, ils iront les premiers remplir les camps de concentration et pour certains périr. Dans un deuxième temps après la libération, pour ceux qui sont restés en vie, intervient la reconnaissance, la mise à l'honneur. Cette étude évoquera le contournement et le courage par lesquels certaines personnalités ont fait face à l'insoutenable. Nous ne consacrerons pas le colloque à la Résistance, ce qui sera l'objet d'un autre colloque, mais nous citerons quelques exemples originaux et inconnus en France. A partir de cet exemple, tiré de l'un des pires génocides qu'ait connu l'histoire, nous souhaitons jeter aussi un peu de lumière sur les événements contemporains par lesquels une idéologie criminelle vient contaminer des esprits et les convertir à une détermination criminelle elle aussi et qui passe pour une « purification » sociale et spirituelle, tout comme le génocide juif passait pour une purification. C'était déjà le terme d'usage dans les génocides du début du XXème siècle.

Cet exemple de barbarie devait nous permettre de nous demander comment des populations entières sont littéralement « appâtés » (*hooked*), et littéralement soumises obéissant aux pires des ordres. La question centrale est de savoir si la notion de risque est déterminante dans les choix que font les uns et les autres. Voilà l'objectif du travail de cette année auquel s'attellera une équipe qui depuis sept ans maintenant travaille de concert, sur cette thématique.

A votre disposition : les actes des colloques précédents :

GEAI BLEU EDITIONS



Ces

ouvrages sont disponibles au secrétariat de la Faculté de théologie au prix de 20 € ou directement chez l'éditeur legeaibleu@orange.fr ou en ligne, sur amazon, decitre...

« L'Existence à l'épreuve » est une collection universitaire qui abrite les ouvrages thématiques sur les grandes questions de l'existence en situation extrême. Elle a été rendue possible grâce au concours de Geai Bleu Editions, une édition lilloise.

Plus d'informations et mise à jour du programme sur www.cathy-leblanc.fr



A F H J



Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants et victimes de guerre
Solidarité - Mémoire - Humanitaire



FNDIRP

FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA DEPORTATION

